

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية والتجارية  
-----

## (12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 31698 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 6/24**

(43) Date de publication :  
**01.09.2010**

---

(21) N° Dépôt :  
**32687**

(22) Date de Dépôt :  
**12.03.2010**

(30) Données de Priorité :  
**13.09.2007 ES U200701878**

(86) Données relatives à l'entrée en phase nationale selon le PCT :  
**PCT/ES2008/000592 15.09.2008**

(71) Demandeur(s) :  
**ENCAJA EMBALAJES DE MADERA, S.L., Poligono Industrial Riaño III 35 33920-  
Langreo Asturias (ES)**

(72) Inventeur(s) :  
**ALVAREZ LOPEZ, Jesus**

(74) Mandataire :  
**CABINET PATENTMARK**

---

(54) Titre : **CAISSE MONTABLE, DEMONTABLE ET REUTILISABLE**

(57) Abrégé : L'INVENTION CONCERNE UNE CAISSE POUVANT ÊTRE MONTÉE, DÉMONTÉE ET RÉUTILISÉE, CONSTITUÉE DE PANNEAUX DE BOIS OU DE N'IMPORTE QUELLE AUTRE MATIÈRE SIMILAIRE QUI UTILISE DES RAINURES DANS LES PANNEAUX AINSI QUE DES GRAPPES MÉTALLIQUES, POUVANT ÊTRE INSÉRÉES DANS CES RAINURES POUR ASSEMBLER LES PANNEAUX ENTRE EUX, FORMANT DES DIÈDRES DROITS, DE MANIÈRE À RESTER CORRECTEMENT MONTÉS.

**Résumé**

**CAISSE MONTABLE, DÉMONTABLE ET RÉUTILISABLE**

5 Caisse montable, démontable et réutilisable composée de planches en bois ou d'autres matériaux similaires, qui utilise des fentes sur les planches et des agrafes métalliques dans lesdites fentes afin d'unir les planches entre elles en formant des dièdres droits pour permettre un montage correct des différentes parties de la caisse

Fig 1.

*fel*

## CAISSE MONTABLE, DÉMONTABLE ET RÉUTILISABLE

### DOMAINE DE L'INVENTION

L'invention que nous souhaitons protéger ici en tant que modèle d'utilité concerne une caisse montable, démontable et réutilisable à volonté  
5 qui prétend remplacer les caisses conventionnelles, construites à base de planches en bois clouées entre elles à l'aide de clous, une technique qui complique le montage ainsi que le démontage et qui, dans la pratique, rend impossible la réutilisation des caisses.

### ANTÉCÉDENTS DE L'INVENTION

10 Il existe actuellement des caisses montables, démontables et réutilisables qui utilisent généralement des visses métalliques, des pièces en bois spéciales ou des baguettes de différentes natures et configurations afin d'unir les planches composant la caisse.

Dans la majorité des cas, les opérations de montage et de démontage  
15 des caisses sont complexes et exigent bien souvent l'emploi d'outils spécifiques n'étant pas toujours disponibles.

De plus, le remplissage de ces caisses n'est possible qu'après avoir monté la base et les planches latérales gênant ainsi l'opération de remplissage et de vidage, laquelle serait plus facile si l'on pouvait placer le  
20 chargement sur la planche de base sans avoir au préalable à monter les planches latérales ou retirer le contenu sans la présence de ces éléments de la caisse.

### DESCRIPTION DE L'INVENTION

Afin d'éviter tous ces inconvénients, l'invention décrite et revendiquée  
25 ci-après propose l'utilisation de planches pourvues de fentes périmétrales près des bords ainsi que celle d'agrafes métalliques d'ancrage vers l'intérieur permettant ainsi que les parties pliées puissent s'emboîter dans les fentes de deux planches perpendiculaires et les unir fermement. Les planches nécessaires pour chaque caisse (base, parois latérales et  
30 couvercle) sont faciles à construire en usine dans la mesure où il suffit de réaliser des fentes de manière périmétrale sur des planches conventionnelles. Les agrafes nécessaires sont de même faciles à fabriquer à partir de bandes de tôles étroites coupées et pliées de manière appropriée.

Grâce à ces pièces, le montage, démontage et la réutilisation des  
35 caisses est très simple dans la mesure où celles-ci peuvent être démontées en empilant et en emballant les planches les constituant avec une réduction évidente du volume occupé par les caisses par rapport à celui qu'elles

occupent une fois montées.

Dans le cas où l'on souhaiterait renforcer la sécurité du montage des caisses face à un éventuel démontage accidentel ou frauduleux, chacune des ailes des agrafes possède deux orifices passants permettant de clouer  
5 ou de visser celles-ci aux planches. Cette opération réduit cependant une partie des avantages du processus de montage et de démontage des caisses ci-dessus exposés.

### DESCRIPTION DES DESSINS

Afin de faciliter la compréhension de ce qui a été décrit ci-dessus,  
10 nous avons inclus des schémas correspondant à une réalisation préférée de l'invention dans lesquels nous pouvons observer ce qui suit:

Figure 1: vue en perspective d'une caisse montée avec les fentes réalisées sur ses planches.

Figure 2: détail des planches et de leurs fentes

15 Figure 3: une des agrafes métalliques pliées en "L", aux extrémités coudées à 90° utilisée lors du montage des caisses.

Figure 4: une des agrafes métalliques sur laquelle on peut observer les orifices passants destinés aux clous ou aux visses à utiliser dans le cas d'une fixation renforcée des agrafes aux planches.

20 Les éléments présentés sont désignés avec les références numériques suivantes:

1. Caisse montée avec ses agrafes
2. Planche avec ses fentes
3. Agrafe métallique pliée en "L"
- 25 4. Orifices passants

### RÉALISATION PRÉFÉRENTIELLE DE L'INVENTION

La caisse de l'invention (1) est formée de six planches fendues (2) pour la base, les parois latérales et le couvercle et d'au moins une douzaine d'agrafes métalliques pliées en "L" (3), tel que le montre la figure 1.

30 Pour l'ouvrir et la démonter, il suffit de soulever légèrement les agrafes métalliques et de séparer les planches (2) en commençant par celle du couvercle et si on le souhaite en continuant par les planches latérales. Une fois le contenu de la caisse vidé, celle-ci peut retrouver son état d'origine et être démontée complètement en empilant et en emballant les  
35 planches correspondantes.

Une fois que la caisse aura récupéré son état d'origine, elle pourra être réutilisée, chargée et montée avec les agrafes métalliques (3) originales

ou des agrafes neuves si les originales ont été détériorées ou perdues.

Dans les cas exceptionnels mentionnés antérieurement on utilisera des clous ou des visses qui se cloueront ou visseront aux planches à travers les orifices passants (3) réalisés sur les agrafes.

5 Nous n'avons pas jugé nécessaire de prolonger cette description dans la mesure où n'importe quel expert en la matière comprendra la portée de la présente invention ainsi que les effets techniques et les nouveaux bénéfices découlant de celle-ci.

10 Les termes dans lesquels le présent mémoire technique a été rédigé devront être interprétés dans le sens le plus large et le moins restrictif, compatible avec l'essence de l'invention décrite et revendiquée.



**REVENDEICATIONS**

- 5 1- Caisse montable, démontable et réutilisable, constituée de planches en bois ou de tout autre matériau similaire, qui se caractérise par l'emploi de fentes sur les planches et d'agrafes métalliques pouvant être insérées dans ces fentes afin d'unir les planches entre elles en formant des dièdres droits de manière à ce que la base, les quatre parois latérales et le couvercle de la caisse soient dûment montés.
- 10 2- Caisse montable, démontable et réutilisable selon la revendication 1, caractérisée par le fait que les fentes dans lesquelles sont insérées les agrafes métalliques sont disposées de manière parallèle, près des quatre bords de chacune des six planches formant la caisse.
- 15 3- Caisse montable, démontable et réutilisable selon les revendications 1 et 2, caractérisée par le fait que les agrafes métalliques sont formées par des bandes de tôle pliées en "L" et dont les extrémités sont coudées à 90° et orientées ver l'intérieur.
- 20 4- Caisse montable, démontable et réutilisable selon les revendications 1, 2 et 3, qui se caractérise par le fait que les ailes de chaque agrafes possèdent des orifices passants pour permettre de visser ou de clouer les agrafes aux planches dans les cas où l'on souhaiterait un montage renforcé de la caisse.

25

*fuel*

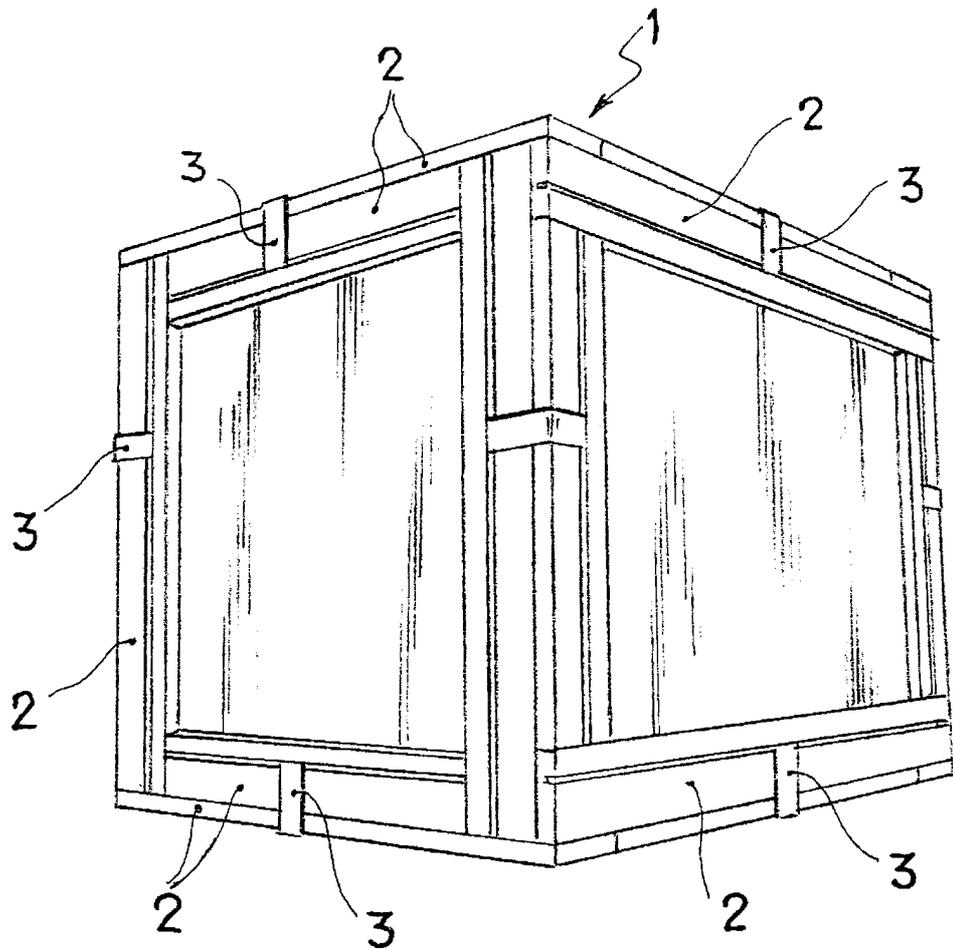


FIG. 1

*frp*

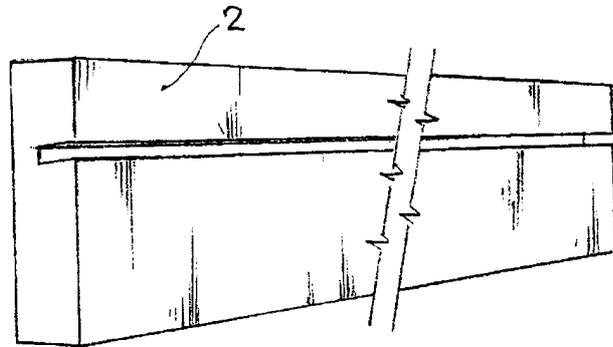


FIG. 2

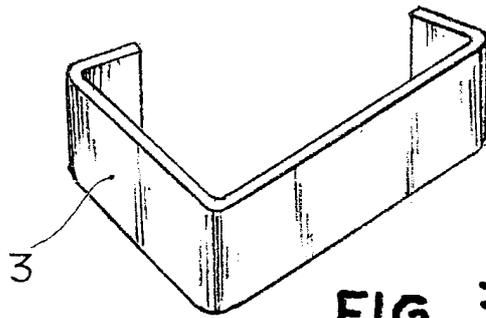


FIG. 3

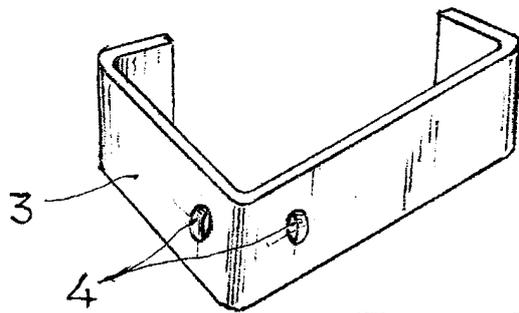


FIG. 4

*Handwritten signature*